



Modele expo livré que faire

Par **Djeny**, le **31/05/2011** à **14:36**

Bonjour

J'ai acheter un frigo americain dans un magasin spécialisé dans l'electro ménager mais le modelé d'expo ma était livré après quelque appel j'ai du me déplacer avec les photos du frigo pour prouver que le modele était bien d'expo (pas d'emballage, aucune protection a l'interieur, étiquette du magasin coller sur la porte avec le prix afficher) la vendeuse avoue que c'est un modèle expo et me propose donc un echange mais problème il n'y en a plus en stock elle propose de passer commande avec mon accord le lendemain elle me rapel pour me dire qu'il n'est plus en fabrication elle me propose donc une carte cadeau de 30euro pour garde le mauvais frigo que faire???????

Par **mimi493**, le **31/05/2011** à **15:15**

Il n'y a pas de statut de "modèle d'expo". Vous ne pouvez vous en plaindre que s'il présente des défauts, ce que vous ne semblez pas indiquer.

Au contraire, les magasins refusant de vendre le modèle d'expo parce qu'ils n'en ont pas en stock, sont condamnables pour refus de vente

Par **Djeny**, le **31/05/2011** à **17:13**

effectivement je ne peux pas affirmer qu'il y est des défauts (sauf des traces un peu partout) pour la simple raison que le frigo est stocker pour 2à3mois en attendant que notre maison sois fini de construire, chose qu'il savait parfaitement car nous avons demander qu'il sois

livrer a une autre adresse est nous avons même expliquer pourquoi. dans la conversation avec le vendeur nous avons parler que c'était préférable de ne pas prendre des produits d'expo car ils aller être stocker qlq mois (car ns avons hésiter avec un expo et un neuf pour un autre produit).

malheureusement nous ne pouvons pas le brancher ,mais se qui me fait peur c'est que le vendeur avec la vendeuse se sont mis a parler d'un produit qui avait était livrer est finalement suite a un problème il a etait ramener ,ils se sont poser la question si sa n'était pas celui si est après un regard échanger ils ont dit non non ne vous inquiétez pas c'est pas possible mais c'est deja se que l'on ma repondu la 1ere fois que j'ai appeler en leur disant que c'etait un produit d'expo

j'avoue etre un peu perdu j'ai l'impression d'etre mener en bourrique cela fait deja 15jours passer que sa dur

Par mimi493, le 31/05/2011 à 17:44

[citation]le frigo est stocker pour 2à3mois en attendant que notre maison sois fini de construire [/citation] on ne doit jamais faire ça, on attend pour acheter surtout pour un frigo, qui même neuf, même sans être un modèle d'expo peut avoir des problèmes de gaz réfrigérant.

Pour l'instant donc, vous n'avez constaté aucun défaut, vous n'avez aucun préjudice